

# TAXE D'APPRENTISSAGE

## Soutenez la formation des talents du Lycée Jules Siegfried

Madame, Monsieur,

Chaque année, les entreprises peuvent soutenir l'éducation en affectant leur taxe d'apprentissage aux établissements scolaires de leur choix.

### **En 2025, nous avons de nouveau besoin de votre soutien !**

#### Pourquoi choisir le Lycée Jules Siegfried ?

En soutenant notre établissement, vous investissez dans des formations spécialisées en industrie, systèmes numériques, conception et production. Ainsi, vous contribuez à :

- ✓ Former les futurs professionnels dans les domaines de l'industrie et de la production.
- ✓ Renforcer les liens avec notre établissement pour anticiper vos besoins en recrutement.
- ✓ Moderniser nos équipements pédagogiques pour offrir une formation en phase avec les attentes du marché.

Actuellement, nous souhaitons investir sur les équipements suivants :

- Bac Pro et BTS Cybersécurité, Informatique réseaux, Electronique : Prototypeuse de cartes électroniques
- Bac Pro et BTS Réalisation de Produits (usinage) : Machine à Mesurer Tridimensionnelle
- Bac Pro Modélisation et Prototypage 3D : Scanner 3D, imprimante 3D fibre de carbone
- BTS Assistance Technique d'Ingénieur : Logiciels de simulation de production automatisés
- Bac Scientifique et Bac technologique : Drones didactiques, multimètres, broyeuse à granulés pour recyclage de déchets polymères

#### **Comment nous soutenir via SOLTéA ?**

Voici les étapes à suivre :

1. Connectez-vous sur SOLTéA <https://www.soltea.gouv.fr> avec vos identifiants Net-entreprises.
2. Recherchez notre lycée général et technologique ou notre lycée professionnel, informations ci-dessous.
3. Indiquez le montant du solde de la T.A. que vous souhaitez nous verser.

	Général & Technologique :	Professionnel :
Raison sociale :	• LYCEE JULES SIEGFRIED	• LP JULES SIEGFRIED
SIRET :	• 19760056200015	• 19760132100015
Code UAI :	• 0760056Y	• 0760132F
Catégorie :	• 001 - établissements publics d'enseignement du second degré	• 001 - établissements publics d'enseignement du second degré
Politique publique :	• Enseignement scolaire	• Enseignement scolaire

 À noter : La deuxième campagne Soltéa se termine le 24 octobre 2025

Votre soutien est précieux pour le dynamisme et la qualité de nos formations.

Dans l'attente de notre collaboration, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Cathy Flatt  
Proviseure

Nicolas Méline  
Directeur Délégué à la Formation  
Professionnelle et Technologique

Emilie Vallerent  
Responsable  
Bureau des Entreprises